



LES RENCONTRES DE L'ORD&EC < Mardi 05 mai 2026

#10 Comment évolue le tri des déchets ménagers et assimilés (DMA) en Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis 2018



Les chiffres clés 2024 et l'évolution du système d'observation

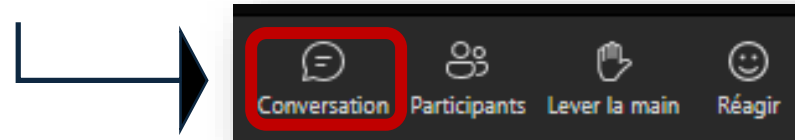
Posez toutes vos questions

- Région / ORD&EC : Arthur de CAZENOVE
- ORD&EC : Céline GIDEL et Raphaël DOMALLAIN

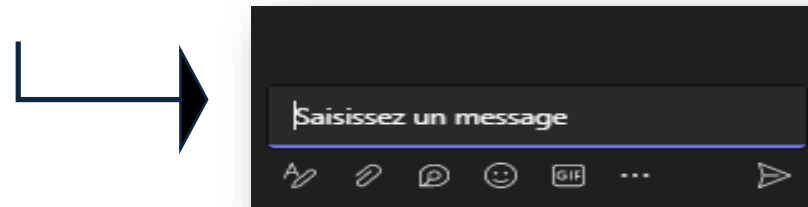


Emargement

Cliquez sur le bouton « Conversation » pour ouvrir le « fil de discussions »



Utiliser le « fil de discussion » en mentionnant **nom, fonction et structure** (ex : Arthur de CAZENOVE, Responsable Unité Etudes et Projets, Région SUD)



Tous les participants et intervenants doivent émarger.

Merci de votre compréhension

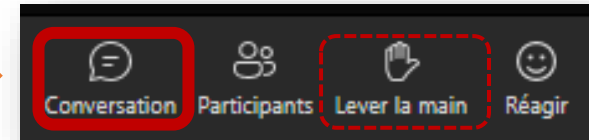
En cas de problèmes techniques, contacter nviziale@maregionsud.fr

Les règles du webinar

!! Lorsque vous n'intervenez pas, merci d'éteindre votre micro

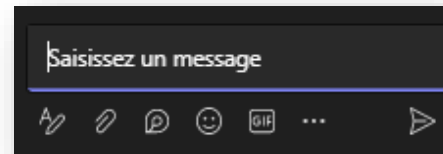


Utiliser préférentiellement le « **fil de discussions** »



Penser svp à mettre l'acronyme de votre structure avant la question, exemple : « REGION SUD – Comment/pourquoi/... ? »

Vous pouvez également **partager des informations** en lien avec la rencontre par exemple en postant un lien internet



Les animateurs suivent en direct le « fil de discussion » afin de **poser vos questions aux intervenants**, et ils informent des demandes de prises de parole (main levée). **Les intervenants, répondront à certaines questions directement sur le fil de discussions.**

Les échanges sur le fils de discussion et les prises de parole permettront de compléter la synthèse de la Rencontre. Les supports, le replay et la synthèse seront transmis aux inscrits.

Déroulé de la Rencontre #10

Comment évolue le tri des déchets ménagers et assimilés (DMA) en Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis 2018 ?

10h00-10h20 / SEQUENCE 1 - Quelques propos introductifs et la méthodologie de suivi des données régionales (Arthur de CAZENOVE, ORD&EC/REGION SUD et Raphaël DOMALLAIN, ORD&EC)

Questions/Réponses

10h20-11h10 / SEQUENCE 2 – Les évolutions des Déchets Ménagers et assimilés (DMA) de 2018 à 2024

- A l'échelle régionale (Raphaël DOMALLAIN, ORD&EC)
- Les retours d'expérience de 3 territoires : PAYS DE FAYENCE (Anne GUY), VALLEE DES BAUX (Céline CHAVET et Laurie LEONARD), GUILLESTROIS QUEYRAS (Régis LAMBERT)
- Questions/Réponses*

11h10-11h40 / SEQUENCE 3 – Le nouveau système d'observation des DMA lancé par l'ADEME en 2026 (Raphaël DOMALLAIN, ORD&EC)

Questions/Réponses

11h40-11h55 / SEQUENCE 4 – La mise à jour de l'outil de datavisualisation des données des collectivités régionales (Arthur de CAZENOVE, ORD&EC/REGION SUD)

Questions/Réponses

11h55-12h00 – Les mots de la fin et les remerciements !





10h00 -10h20 / SEQUENCE 1



Quelques propos introductifs et
la méthodologie de suivi des
données régionales



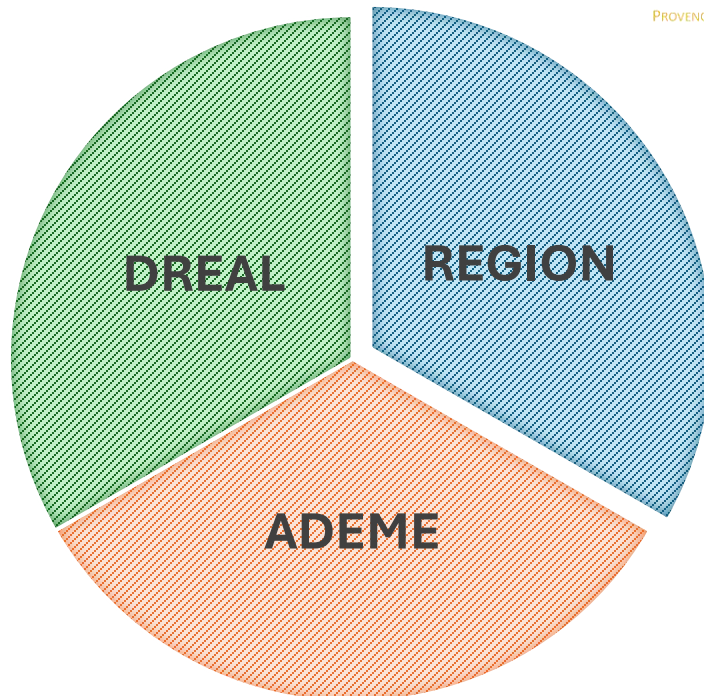
Arthur de CAZENOVE, ORD&EC/REGION
SUD et Raphaël DOMALLAIN, ORD&EC



L'ORD&EC et ses missions

DEPUIS MARS 2019, LE SUIVI DE LA PLANIFICATION REGIONALE EST ASSUREE PAR L'ORD&EC DANS LE CADRE D'UNE CONVENTION TRIPARTITE ETAT/REGION/ADEME

Une gouvernance partagée



Principaux objectifs et missions

- ▼ Recueillir, valider, **restituer et diffuser des informations générales et quantitatives DI/DND/DD**
- ▼ **Évaluation et suivi de la planification régionale des déchets et de l'EC (SRADDET)**
- ▼ Fédérer un **réseau d'acteurs** et animer au besoin des groupes de travail
- ▼ **Enquêtes auprès des collectivités et exploitants d'installation de traitement**
- ▼ **Contrôle et traitement de données**
- ▼ **Elaboration d'un état des lieux annuel complet, cohérent et homogène de la gestion régionale des déchets**
- ▼ **Répondre aux sollicitations de la DREAL, de la REGION et de l'ADEME et informer les acteurs régionaux de la prévention et de la gestion des déchets,**
- ▼ **Suivi mensuel des quantités de déchets non dangereux non inertes résiduels stockés et incinérés en région (UVE/ISDND)**

Champs d'observation



Déchets Ménagers
Assimilés
DMA

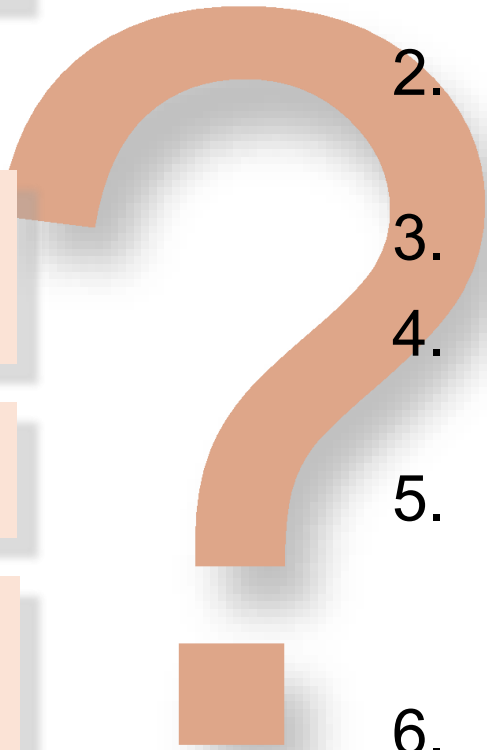
Focus du webinaire

Déchets d'Activités
Economiques
DAE

Déchets de chantiers du
BTP

Filières de Responsabilité
Elargie du Producteur
REP

Déchets dangereux

- 
1. Recueil et analyse des RPQS
 2. Enquête complémentaire EPCI (prévention, tri à la source etc.)
 3. Enquête installations de gestion DND
 4. Enquête installations de gestion des déchets du BTP
 5. Analyse des bases de données GEREP (ICPE) – DAE et Déchets dangereux
 6. Bilan annuel des filières REP
 7. Estimation des déchets d'assainissement



QUIZZ #1

A votre avis, à quelles échelles sont utilisées les données des Déchets Ménagers et Assimilés que vous confiez à l'ORD&EC ?



- ✘ Au niveau régional, c'est déjà pas mal
- ✘ Au niveau national, au moins que ça serve à d'autres
- ✘ Au niveau de l'Europe, les données voyagent
- ✘ Au niveau mondial, on ne les arrête plus !

L'ORD&EC à votre service

Un outil de rapportage national :

- Saisie, contrôle et validation des données dans l'outil SINOE déchets
- Données remontées par le Ministère dans le cadre du rapportage européen « déchets »

Un outil de pilotage de la politique régionale :

- Région / services de l'Etat : SRADDET
- DREAL : Suivi des installations ICPE

Un outil d'analyse et de partage de données pour nos partenaires régionaux :

- Collectivités
- DREAL
- ADEME
- INSEE
- Fédérations Professionnelles
- Filières REP
- ...





10h20-11h10 / SEQUENCE 2

Les évolutions des Déchets Ménagers et assimilés (DMA) de 2018 à 2024

A l'échelle régionale (Raphaël DOMALLAIN, ORD&EC)

Les retours d'expérience de 3 territoires : PAYS DE FAYENCE (Anne GUY), VALLEE DES BAUX (Céline CHAVET et Laurie LEONARD), GUILLESTROIS QUEYRAS (Régis LAMBERT)



QUIZZ #2

A votre avis, si le tri des Ordures ménagères résiduelles était complet, combien de kilos par an et par habitant seraient produits en région ?



✘ 200 kg/hab./an

✘ 150 kg/hab./an

✘ 100 kg/hab./an

✘ 50 kg/hab./an



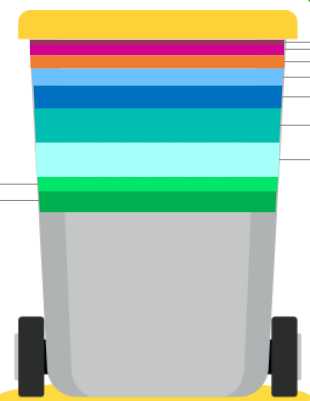
1. Performances de collecte des DMA



La moyenne nationale s'établit à 559 kg/hab. dont 225 kg/hab. d'ordures ménagères résiduelles

661 kg/hab.
en région

- 9 %



Ordures ménagères résiduelles
327 kg/hab.

- 15 %



327 kg/hab.

Textiles 1 kg/hab.

Déchets dangereux dont DEEE
7 kg/hab.

Autres déchets
8 kg/hab.

Matériaux recyclables (bois, métaux, ...)
31 kg/hab.

Déchets verts
71 kg/hab.

Encombrants et mobilier
73 kg/hab.

Déblais et gravats
73 kg/hab.

Déchets dits "occasionnels"

recupérés via les déchèteries et quelques collectes occasionnelles en porte-à-porte

DONNEES 2024
issues des RPQS des collectivités

Évolution 2018/2024

Caractérisation OMr :

69 % de déchets valorisables

89 kg de biodéchets alimentaires

93 kg d'emballages et papiers CS

23 kg de verre CS

100 kg non valorisables

+ 13 %

Verre 26 kg/hab.

+ 14 %

Emballages et papiers
43 kg/hab.

Biodéchets
0,5 kg/hab.

Recyclables des collectes sélectives

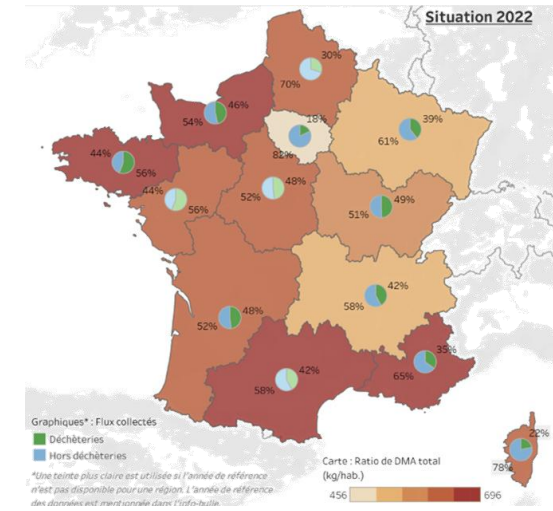
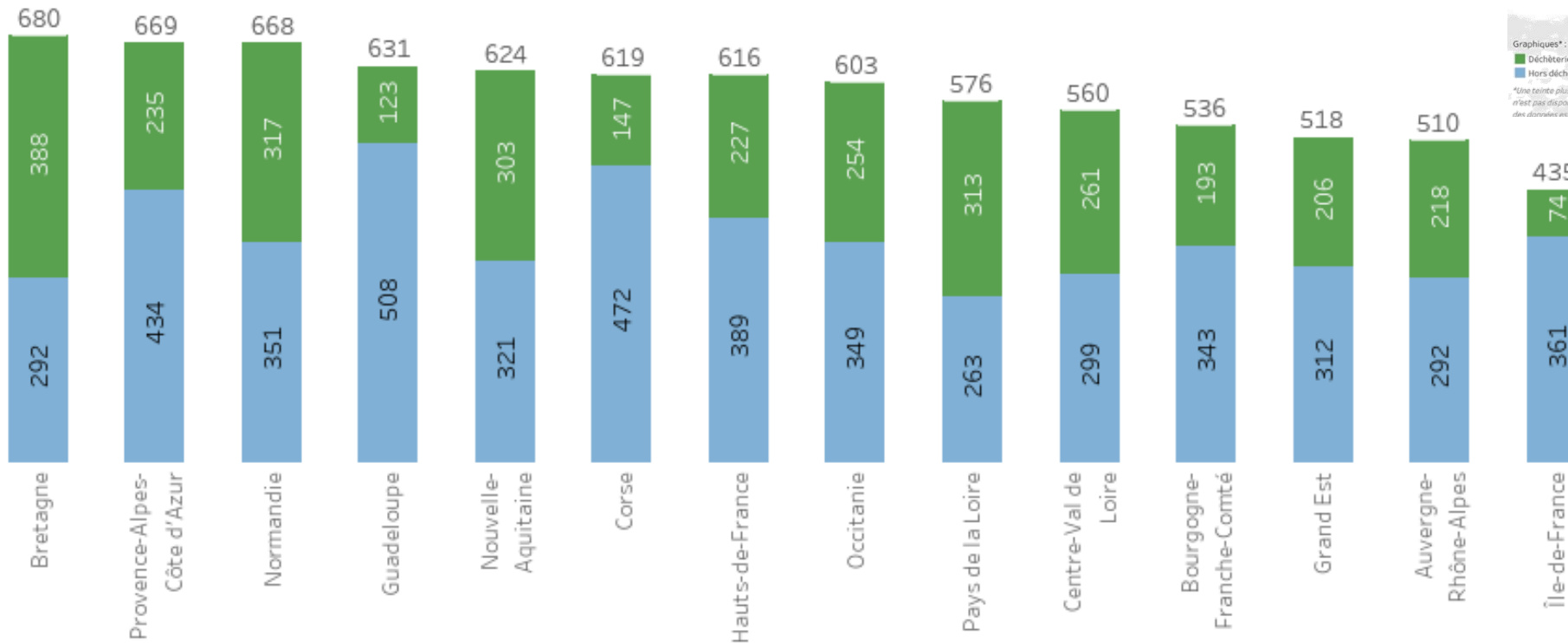
OMr et collectes sélectives
- 11 %

2. Comparaison des performances DMA des régions de France 2023

Répartition des ratios de DMA (en kg/hab.)

Déchèteries

Hors déchèteries



Collection d'indicateurs régionaux communs Déchets - Le Réseau des Agences Régionales de l'Énergie et de l'Environnement



Réalisation et traitement des données : RARE 2025. Dernière mise à jour : novembre 2025

Sources : Observatoires régionaux des déchets 2023

QUIZZ #3

A votre avis, depuis 2010 les quantités de DMA produites par habitant ont été réduites de :



✘ - 3 %

✘ - 5 %

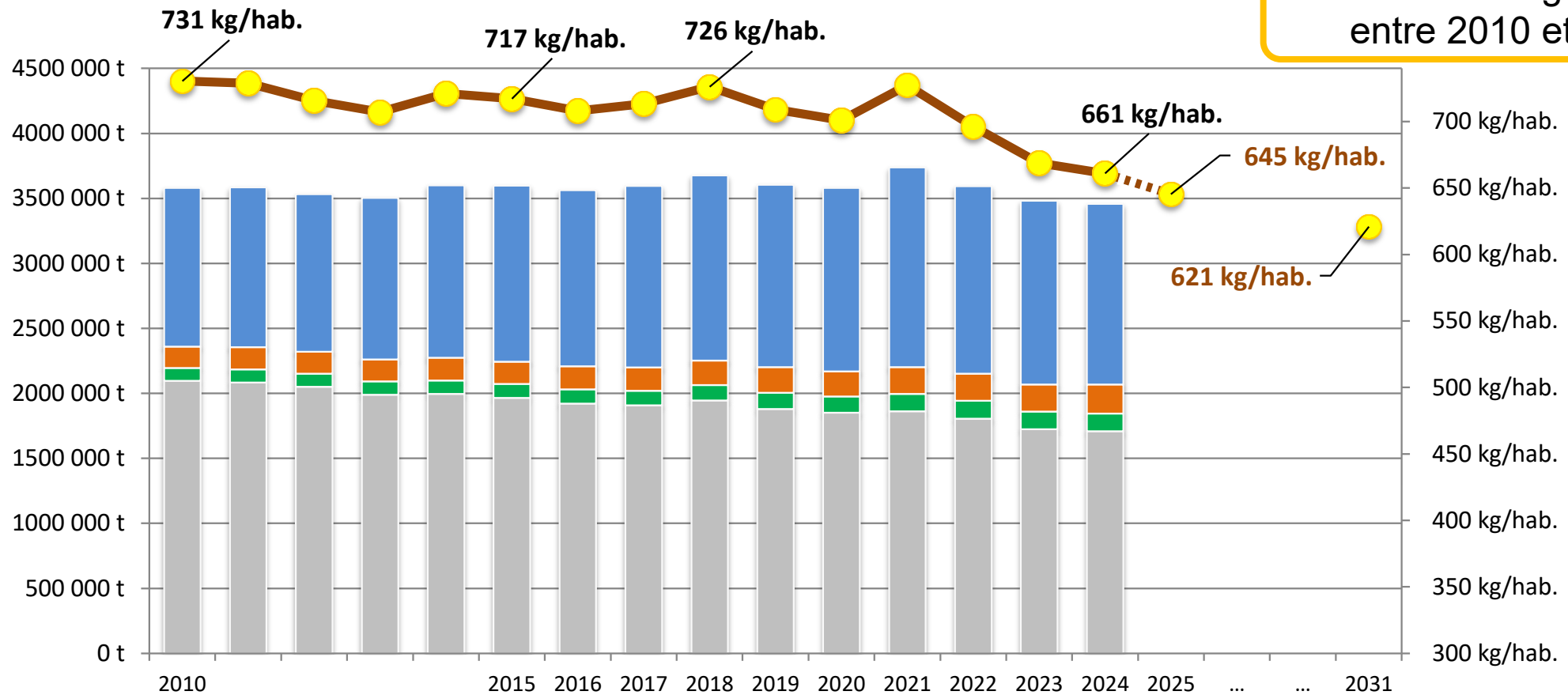
✘ - 9 %

✘ - 12 %



3. Evolution des quantités et performances DMA (hors déchets de voiries, de marchés, etc...)

- 9 % en kg/hab.
entre 2010 et 2024



- Ordures ménagères résiduelles (tonnes)
- Verre (tonnes)
- Emballages et papiers (tonnes)
- Déchets ménagers occasionnels (tonnes)
- Performance Déchets Ménagers et Assimilés (kg/hab.)

Objectif AGECE -15 %
entre 2010 et 2030

QUIZZ #4

A votre avis, depuis 2018 à l'échelle régionale les quantités de DMA résiduels ont été réduites de :



✘ - 25 000 t

✘ - 55 000 t

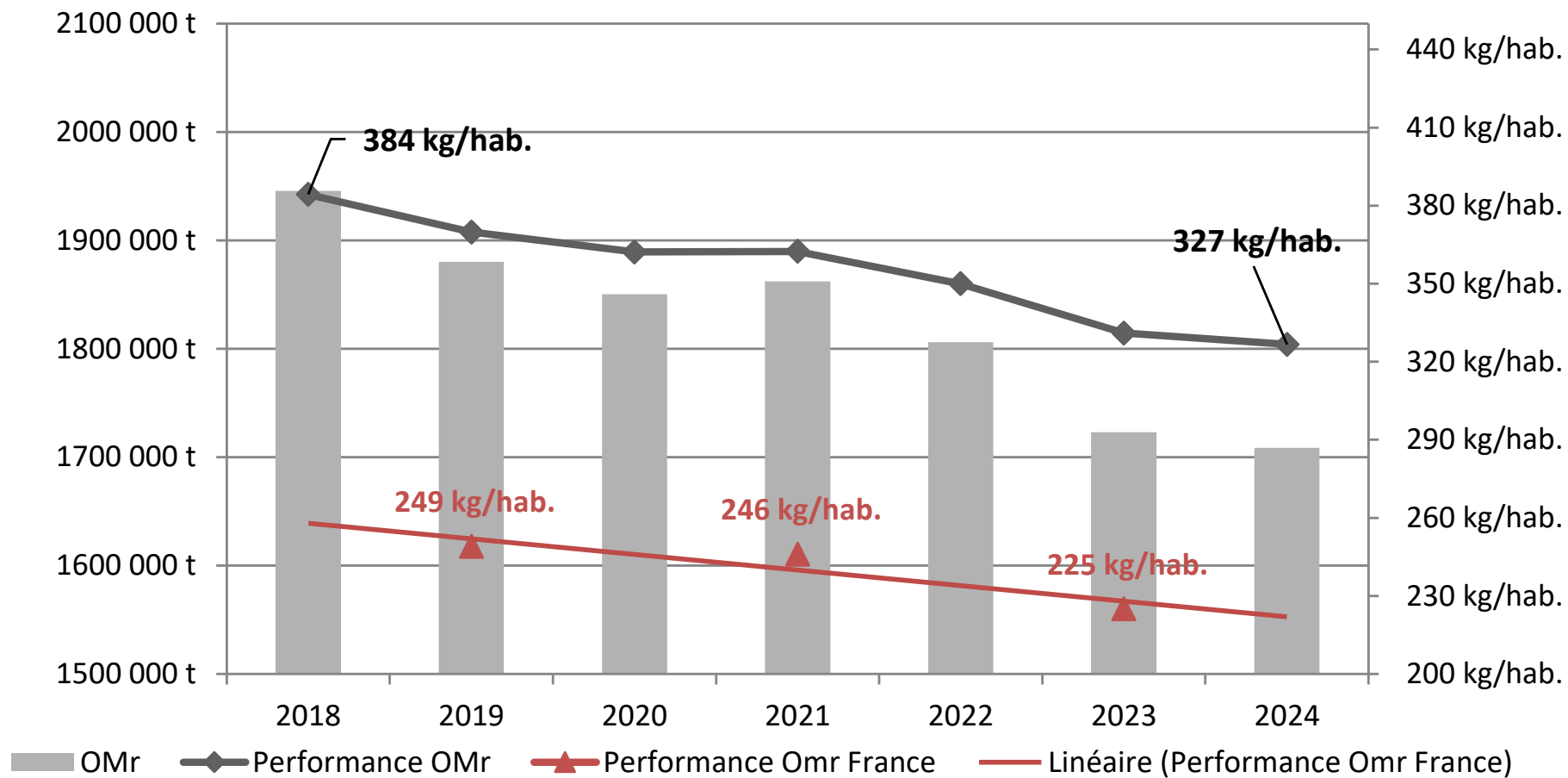
✘ - 205 000 t

✘ - 355 000 t



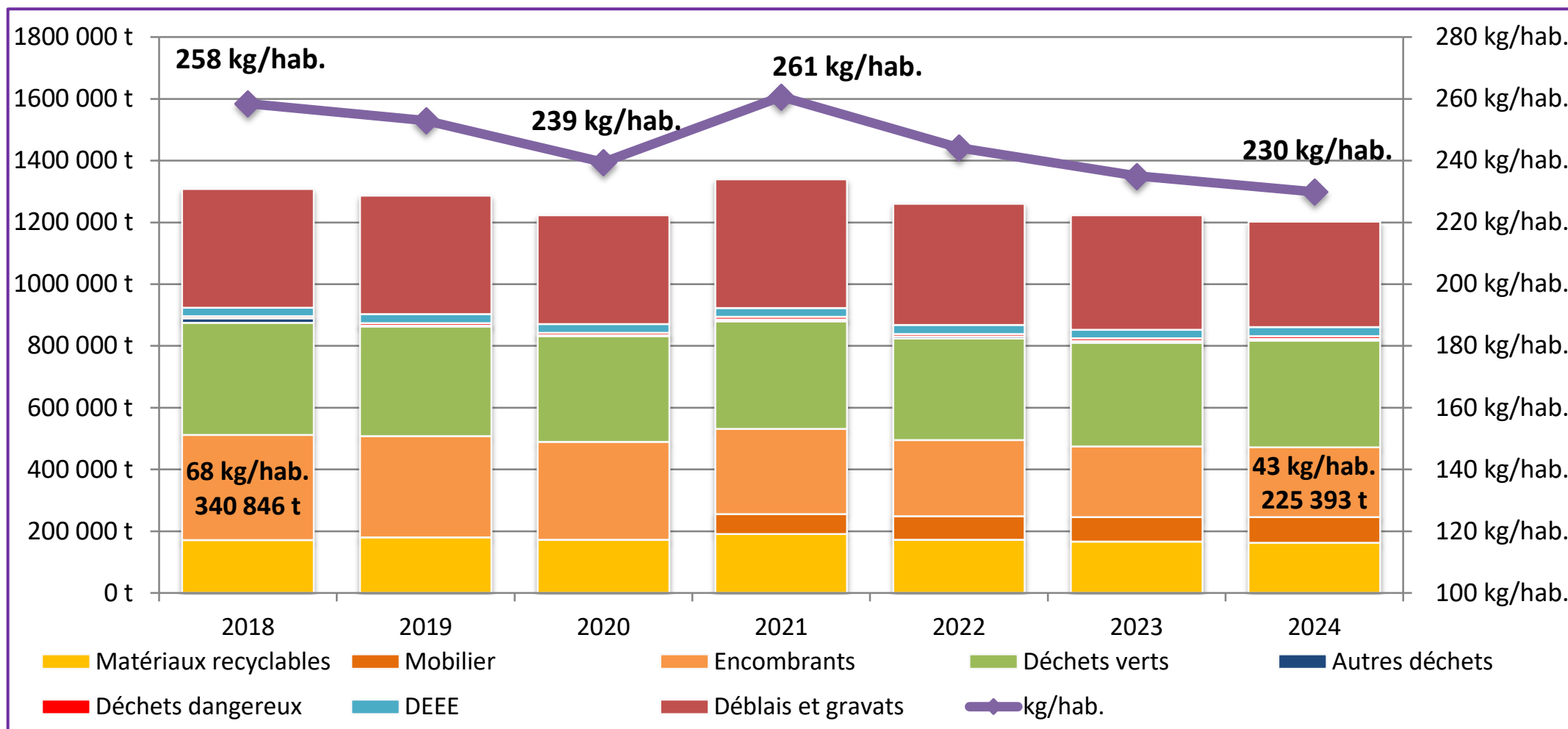
4. Evolution des Ordures Ménagères résiduelles

Diminution des performances de collecte OMr de -15 % et **baisse des quantités collectées de 240 000 tonnes** (équivalent aux capacités de l'UVE de Vedène)

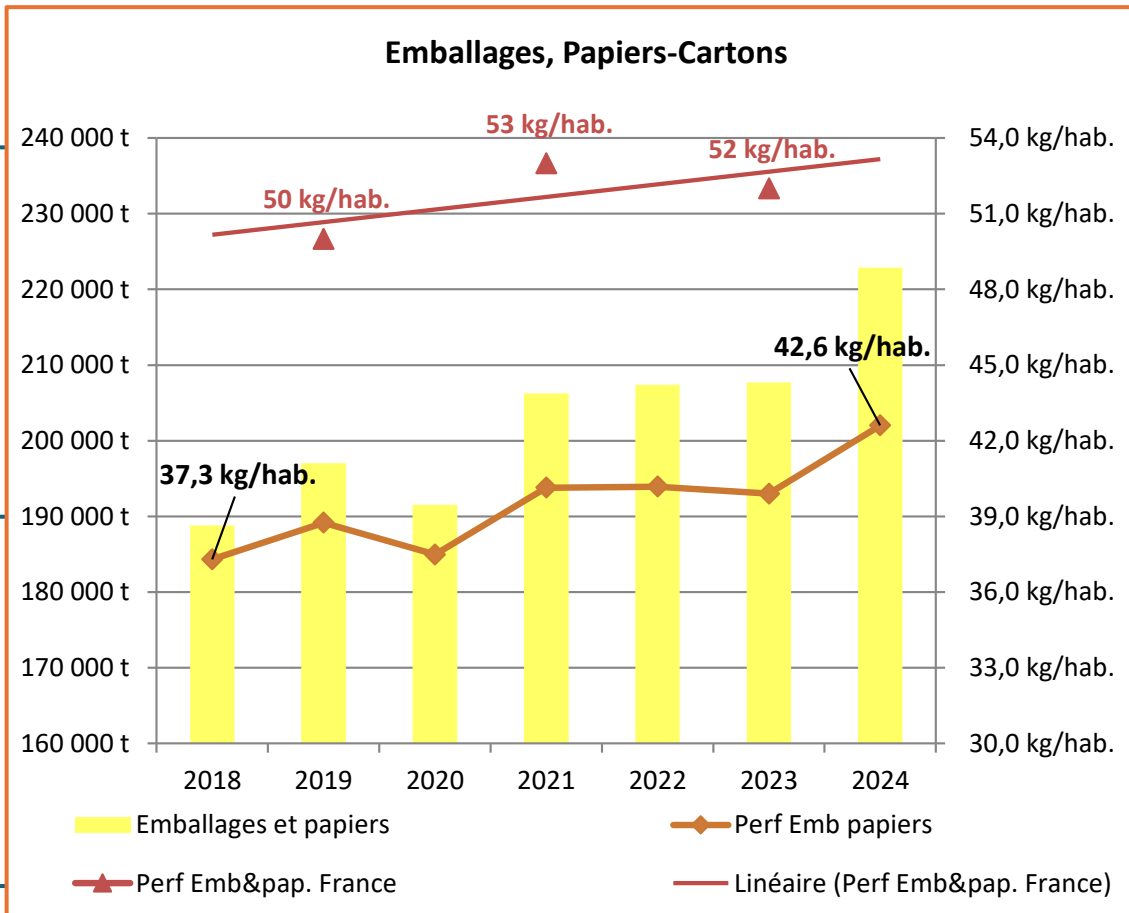


5. Evolution des encombrants collectés en déchèteries

Baisse des quantités d'encombrants de 115 000 tonnes (équivalent aux capacités annuelles d'un ISDND) / baisse de 30 000 tonnes des encombrants + mobiliers

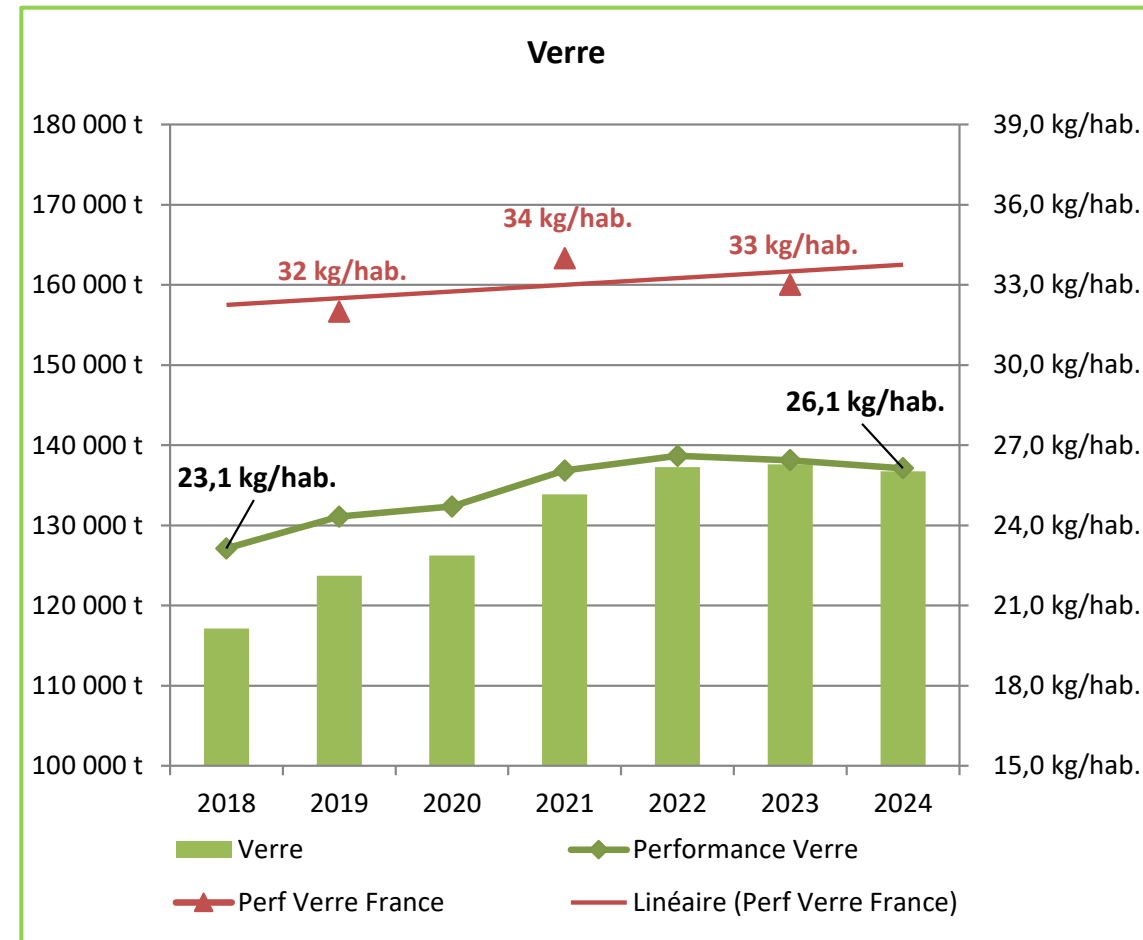


6. Evolution de la collecte sélective



137 000 tonnes de verre collectés
+13 % des performances mais une légère
baisse les trois dernières années

223 000 tonnes d’emballages et papiers-cartons collectés (+14% des performances)



QUIZZ #5

A votre avis, existe-t-il une différence d'évolution importante des performances selon la typologie de territoire (urbain, mixte, touristique) depuis 2018



⊠ Oui

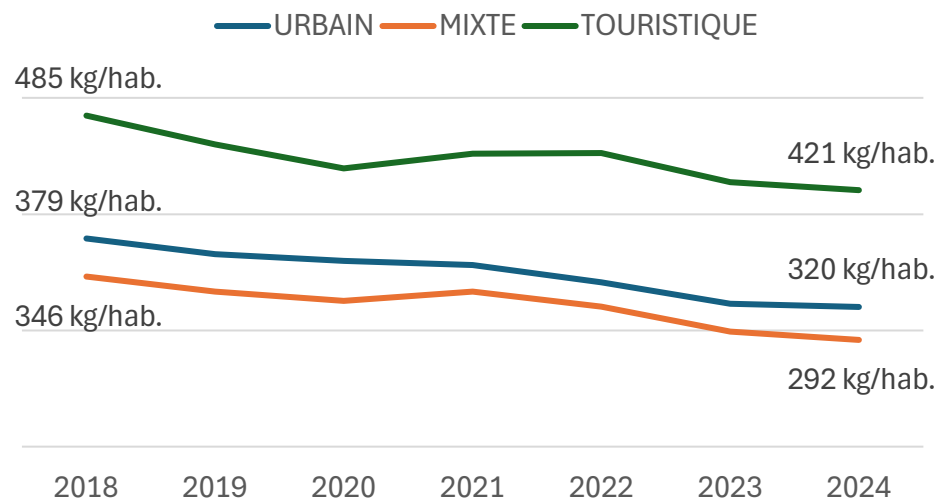
⊠ Non

⊠ Ne sait pas



7. Comparaison par typologie

Performances ordures ménagères résiduelles

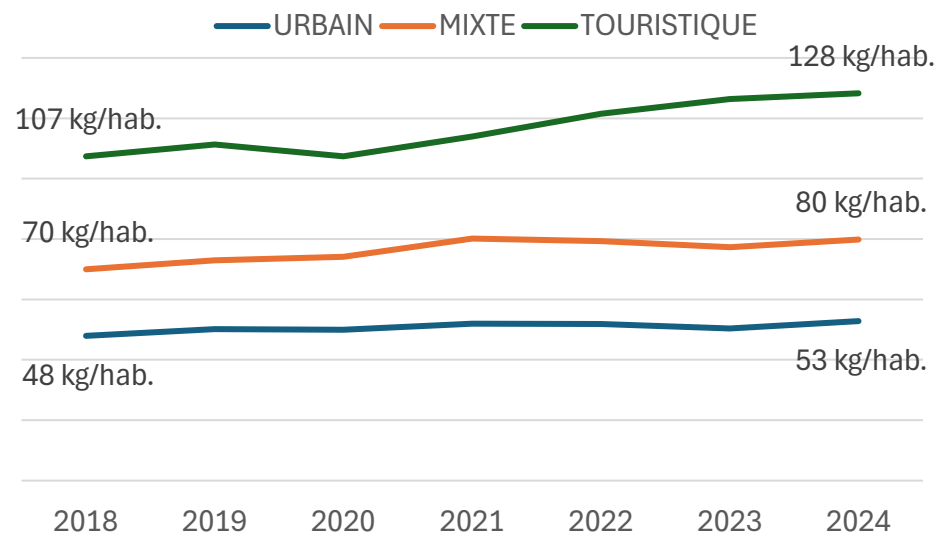


| Typologie | Population | % |
|-------------|------------|-----|
| URBAIN | 3,4 Mhab. | 64% |
| MIXTE | 1,2 Mhab. | 23% |
| TOURISTIQUE | 0,7 Mhab. | 13% |

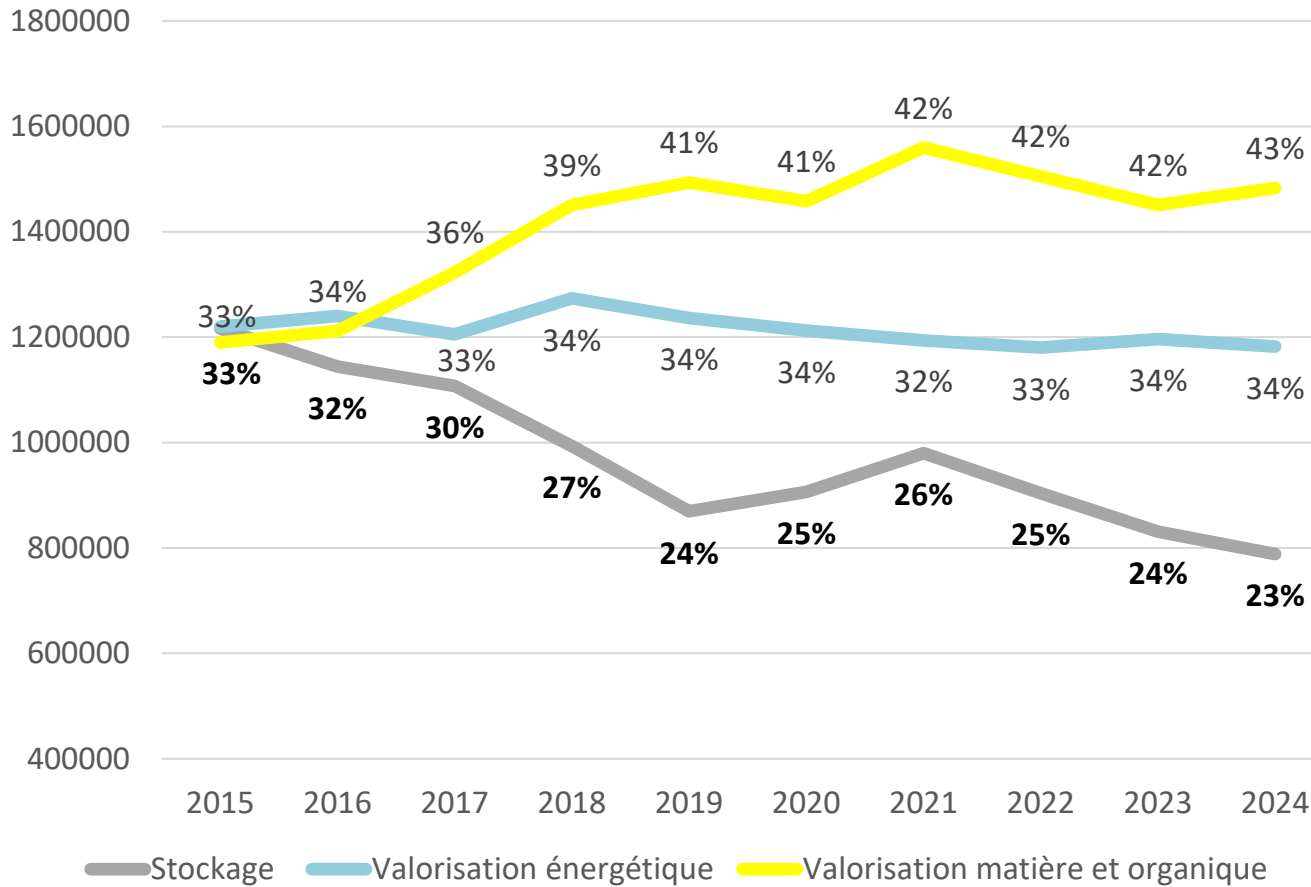
Diminution des performances OMr d'environ 60 kg/hab. pour chaque typologie.
+ de 130 kg/hab. d'écart entre les territoires touristiques et mixtes

Les collectes sélectives en forte hausse sur les territoires touristiques +20 kg/hab. !
10 kg/hab. supplémentaire en mixte et une faible évolution en territoires urbains +5kg/hab.

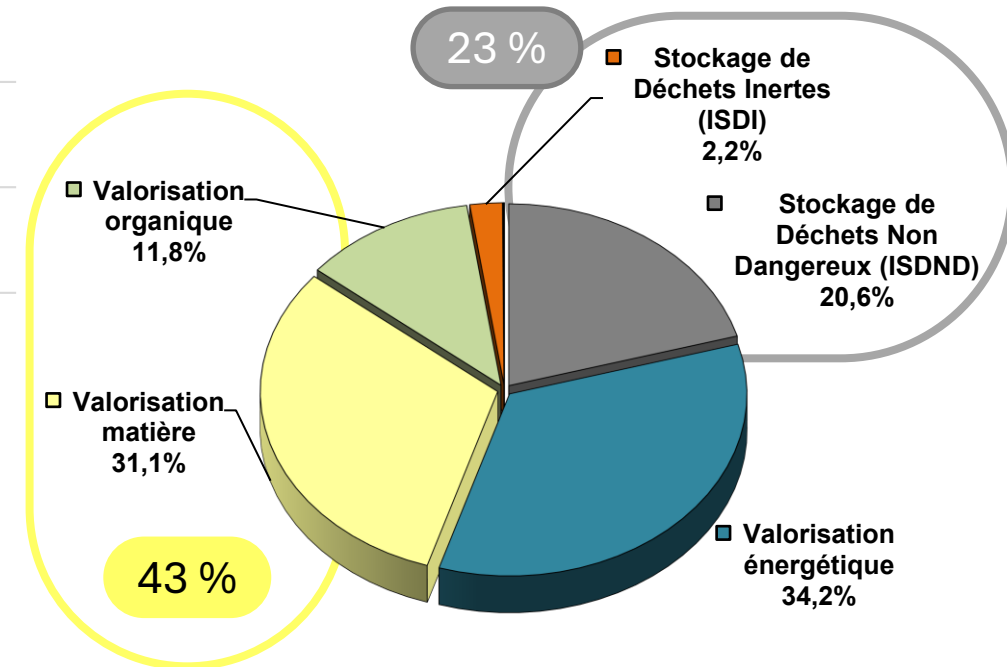
Performances collectes sélectives



8. Evolution des filières de traitement des DMA



Entre 2015 et 2024 la diminution des DMA résiduels représente 407 000 tonnes soit - 18 %

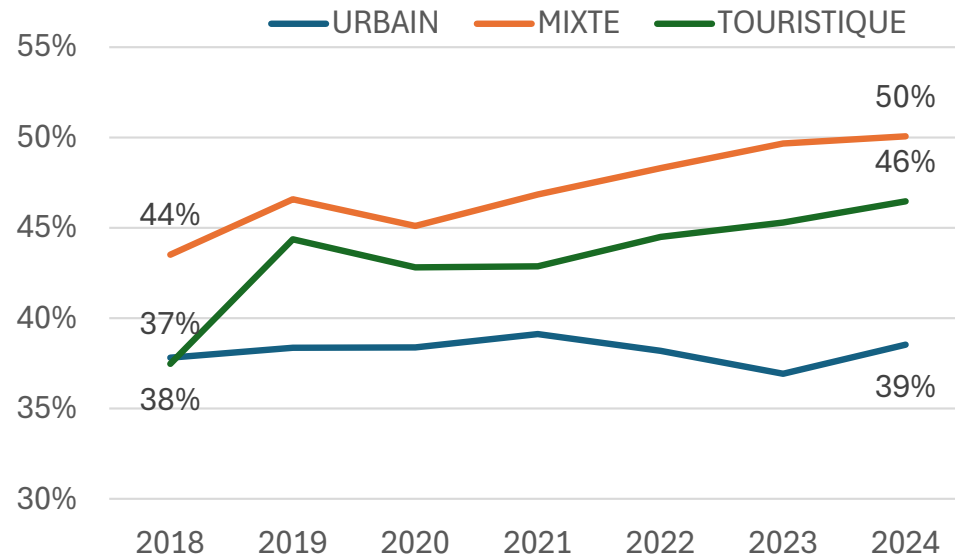


Objectif AGEC
55 % de réutilisation et recyclage en 2025

Objectif AGEC
10 % de stockage en 2035

9. Comparaison des filières par typologie

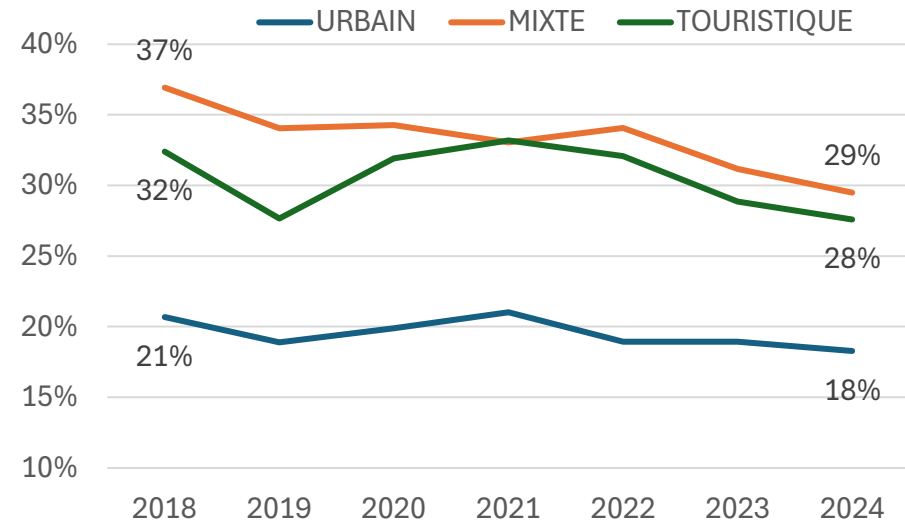
Taux de valorisation des DMA



Forte augmentation du taux de valorisation sur les territoires mixtes (+6 points) et touristiques (+ 9 points). Stagnation de la valorisation en territoires urbains.

Diminution de la part stockée pour chaque type de territoire, mais plus marquée pour les mixtes (-8 points) et touristiques (- 5 points)

Part des DMA stockés





Les retours d'expérience de 3 territoires :



❑ PAYS DE FAYENCE (Anne GUY)

❑ VALLEE DES BAUX (Céline CHAVET et Laurie LEONARD)

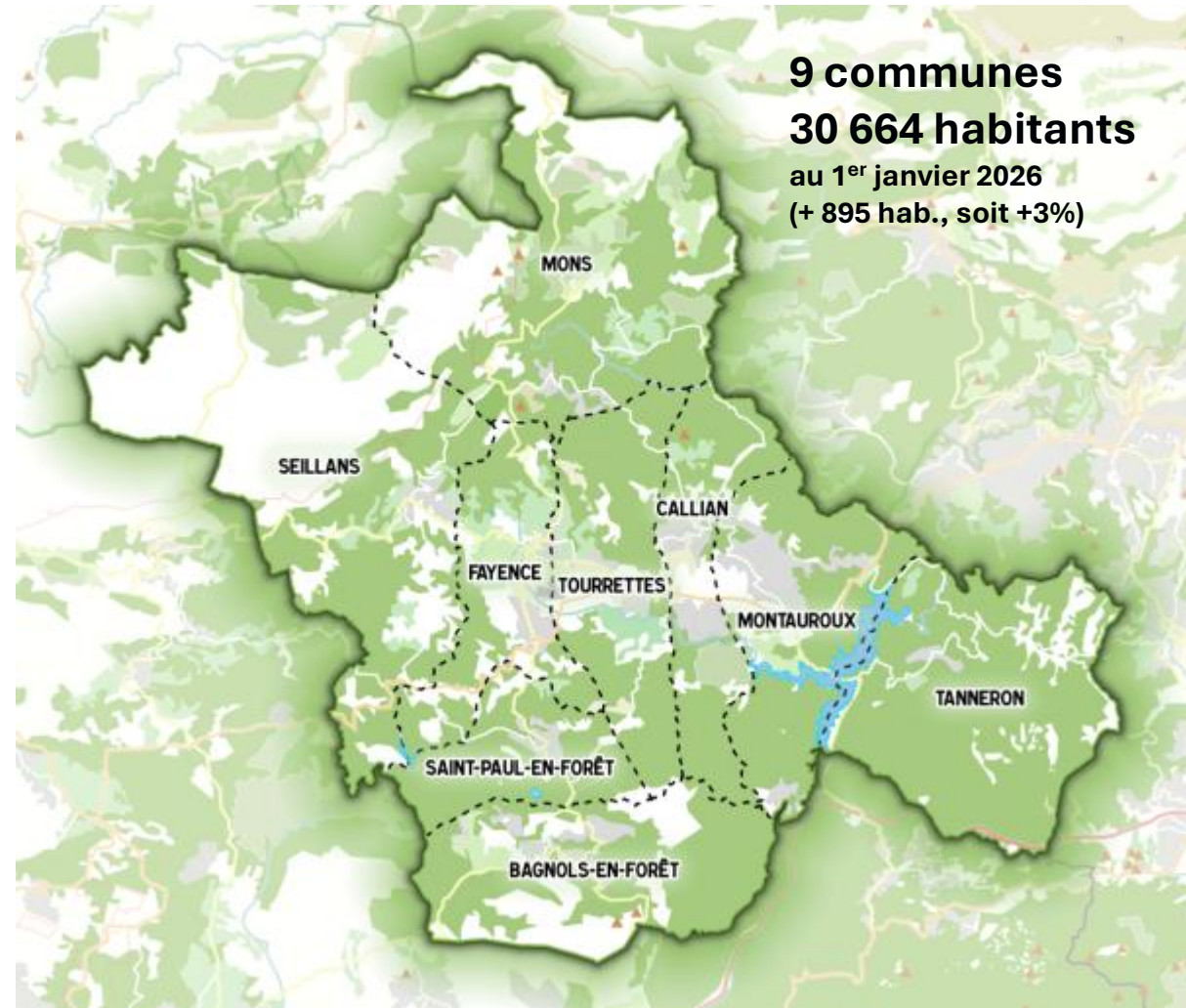


❑ GUILLESTROIS QUEYRAS (Régis LAMBERT)



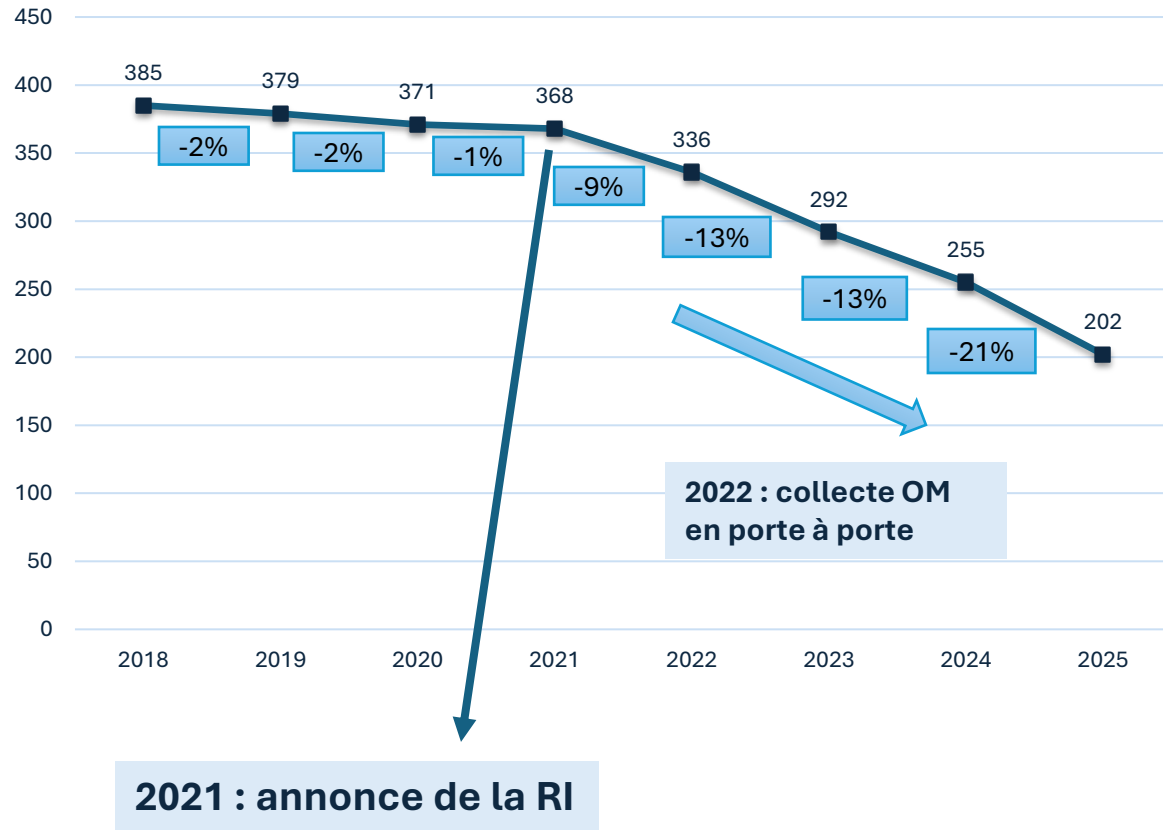
La Communauté de communes du Pays de Fayence

- Territoire mixte à dominante rurale
- Compétence collecte et traitement
- Collecte des déchets principalement en régie
- Budget annexe depuis 2015
- Financement par la TEOM Incitative (part variable) à partir de 2027 + la RS pour les professionnels

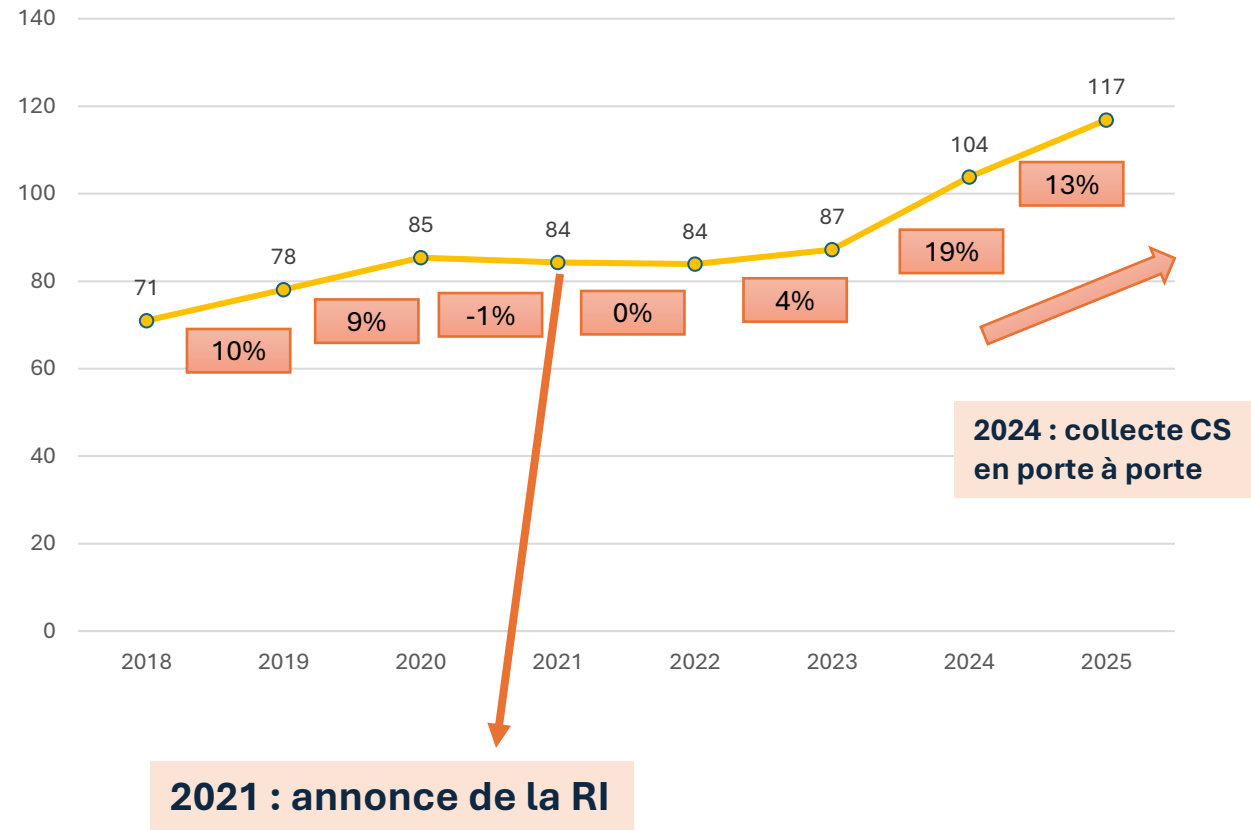


Evolution des ratios OM et Collecte sélective

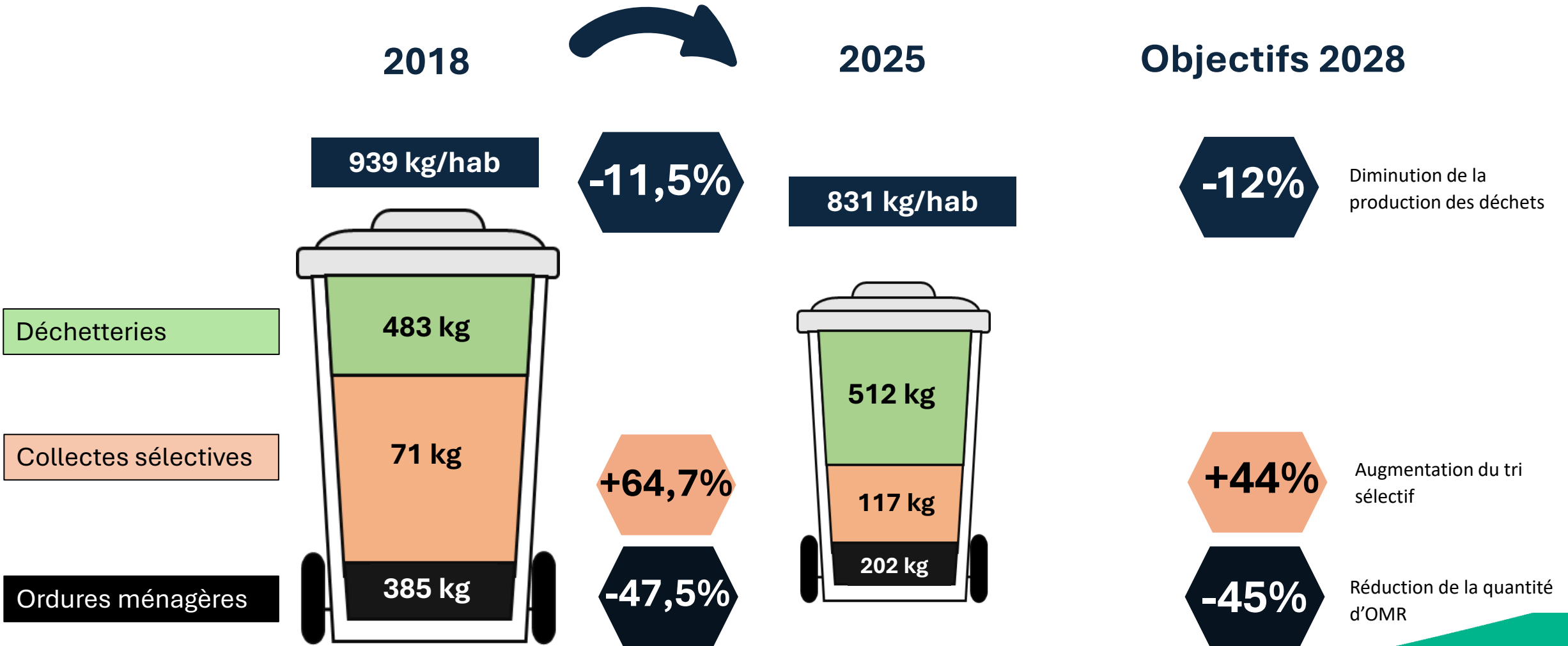
Evolution des ratios d'ordures ménagères (en kg/hab)



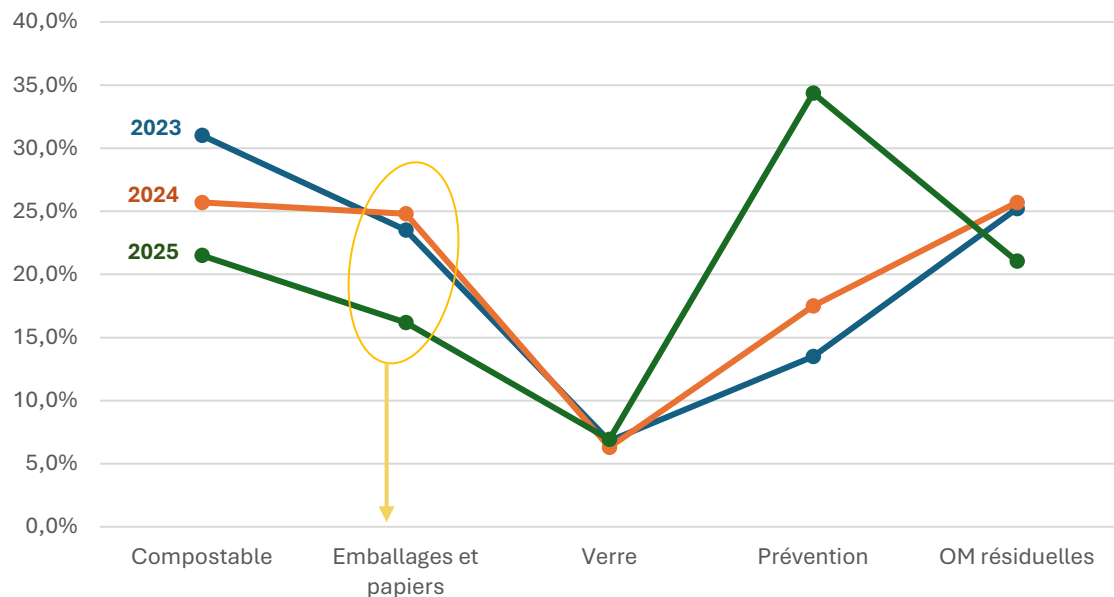
Evolution des ratios de collecte sélective (en kg/hab)



Les résultats 2025

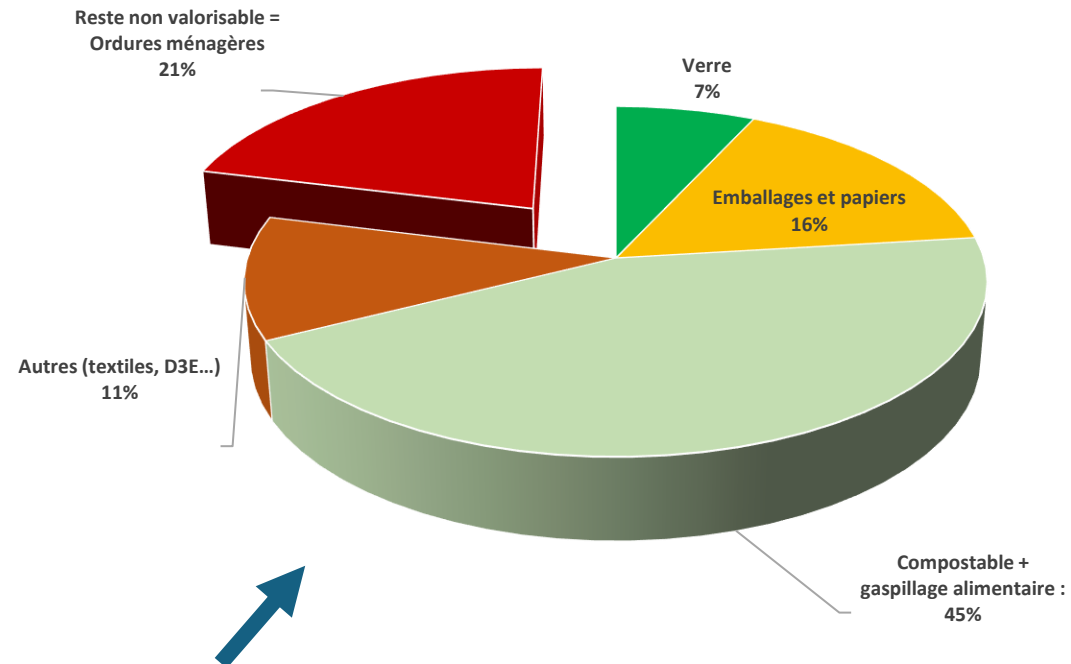


Caractérisation des OMR



| | | 2025 |
|-----------------------|--|--------------|
| Compostable | Cuisine | 15,3% |
| | Jardin | 2,9% |
| | Papiers d'essuyage | 3,3% |
| Emballages et papiers | Papiers | 3,8% |
| | Emballages cartons | 3,1% |
| | ELA (briques alimentaires) | 0,5% |
| | Emballages plastiques | 6,6% |
| | Emballages métaux ferreux et non ferreux | 2,2% |
| Verre | | 6,9% |
| Prévention | Gaspillage alimentaire | 23,0% |
| | Chaussures et maroquinerie | 1,2% |
| | Textiles | 4,6% |
| | D3E, DDS, encombrants, médicaments | 5,5% |
| OM résiduelles | | 21,1% |

COMPOSITION MOYENNE
DE LA POUBELLE D'ORDURES MÉNAGÈRES
en 2025



En 2025, 79% des déchets dans les OM présents pourraient être évités

Réalisation d'une caractérisation des ordures ménagères chaque année afin de suivre l'évolution de la composition

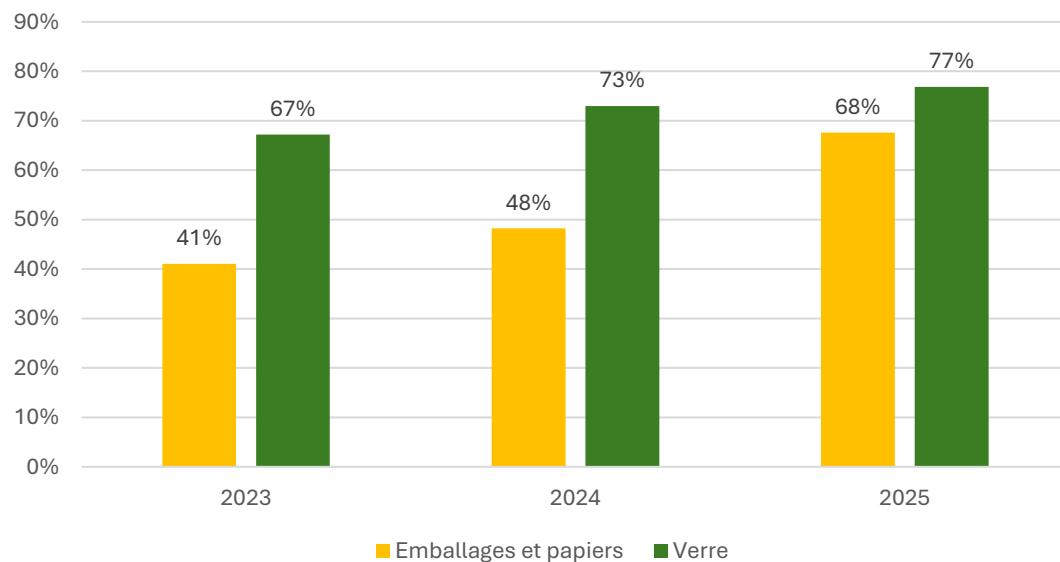
Caractérisation des OMR – Taux de captage

A partir des caractérisations annuelles, **suivi du taux de captage de la collecte sélective**

Le taux de captage correspond à la quantité de déchets collectés séparément par rapport au gisement captable.

Taux de captage =
$$\frac{\text{Quantité collectée séparément}}{\text{Quantité collectée séparément} + \text{Quantité présente dans les OMR}}$$

Evolution du taux de captage



Evolution du taux de captage 2023 – 2025 :

+65% emballages et papiers

+14% verre

Témoignage

Direction Gestion et Valorisation Déchets

Communauté de Communes

Vallée des Baux Alpilles

Les Rencontres de l'ORD&EC

« comment évolue les DMA en Paca depuis 2018? »

5 mai 2026

Présentation - Direction Gestion et valorisation déchets

27 702 habitants - 10 communes

Compétence depuis 2017 : Prévention, collecte et traitement DMA

Délégation Traitement au Syndicat « Sud Rhone Environnement »

2018 : Adoption d'un plan de route « Optimisation déchets »

2018-2024 : Mise en œuvre programme européen LIFE SMART WAST

PACA avec légion Sud : 16 actions réalisées pour 1,6M€ dépenses subventionnées

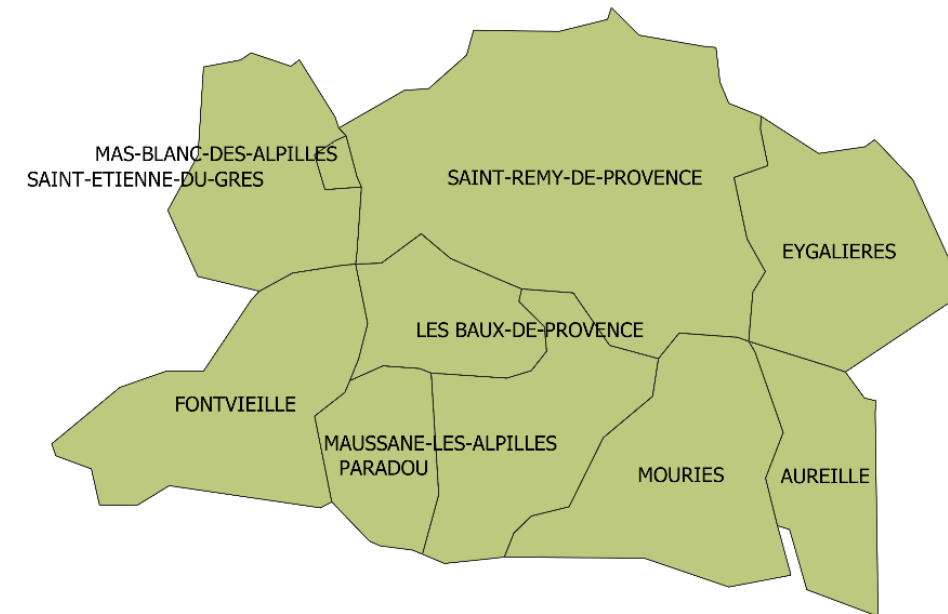
2021 : Elaboration PLDMA (2021/2027) et adoption en 2023

2022 : Adoption « Contrat de Relance et de Transition Ecologique » dont volet « réduction et réutilisation des déchets »

Depuis 1er janvier 2025 : Reprise Compétence Traitement, mise en service d'un quai de transfert (omr et emb)



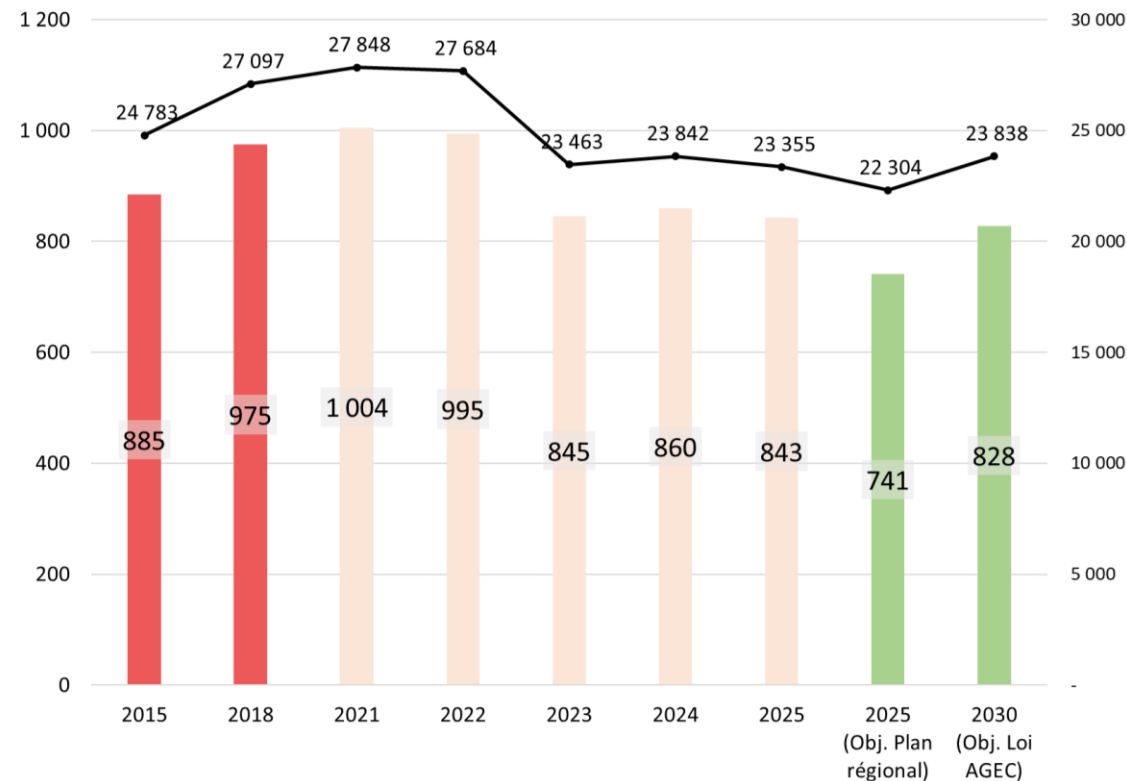
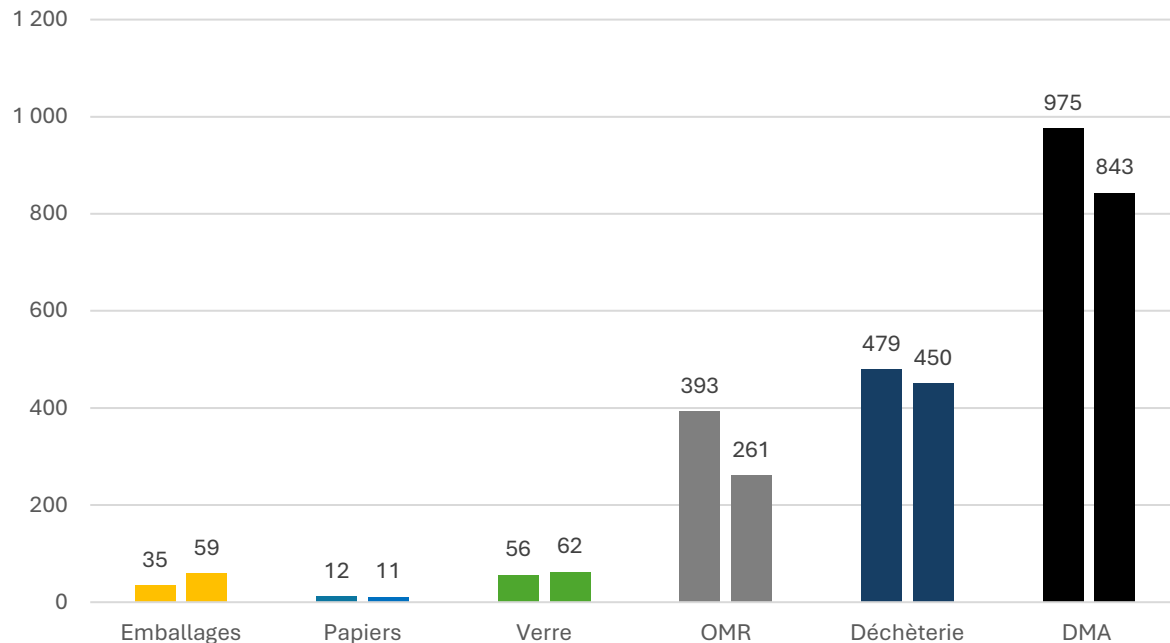
Communauté de Communes
VALLÉE *des* **BAUX-ALPILLES**



Evolution des DMA (avec DAE) 2018-2025



Evolution des DMA par flux en kg/hab entre 2018 et 2025



Verre = +156 tonnes + 9 kg/hab +17% **Emballage** = + 654 tonnes +24 kg/hab/ +68% **Papier** = -23 tonnes -1 kg/hab -7%

Réduction des OMR = - 3686 tonnes -132 kg/hab -34%

Déchèteries = -846 tonnes -29 kg/hab -6%

Total DMA = - 3742 tonnes -132 kg/hab - 14%

Taux 2024 Valo matière et organique = 56% **2025 + énergétique**

Actions phares



Feuille de route (2018 – 2025)

Programme LIFE IP SMART WASTE : subventions Ademe, Région (2018/2024)

Dont les opérations suivantes :

PLPDMA : 24 actions de réduction déchets dont un volet prévention-communication important (label écoles-crèches, exemplarité déchets administrations et bâtiments ouverts aux publics (cimetières, marchés, prochainement tri-hors foyers...))

Infrastructures : Quai de transfert (2025) – Requalification Déchèterie Sud Alpilles (2023) et en cours Déchèterie-Plateforme broyage DV à Saint Rémy de Provence (sécurité, nouvelles filières, réemploi, contrôle accès et limitation professionnels ...)

Harmonisation modalités collecte : déploiement bacs individuels nouveaux circuits, réduction des fréquences OM (passage en C1) avec volet com tous flux ;

Fiscalité : Teom lissé et Redevance spéciale 2024/2025 pilotée par le service Prévention : impact fort sur les tonnages (-24kg/hab)



Un cadre de vie

Source d'envies

Présentation CCGQ

Webinaire (ORD&EC).

Trions +, Payons juste !



Pourquoi mettre en place la tarification incitative (TI) ?

- ✓ **Maîtriser les coûts** face à l'envolée des prix et ainsi **éviter une explosion des redevances** ;
- ✓ **Diminuer notre dette environnementale** pour les générations futures ;
- ✓ **Réduire l'enfouissement de nos déchets** face aux obligations de l'Etat.

👉 la TI nous permet **d'atteindre ces objectifs et d'obtenir des résultats concrets – inatteignables à politique inchangée !**

💰 **Le coût de la gestion des déchets depuis 2020 :**

- Coût TGAP : ↗ **165%** ;
- Coût traitement OMR (enfouissement) : ↗ **79%** ;
- Coût traitement EMB : ↗ **15,6%** ;
- Coût transport : ↗ **23%** ;

1T enfouie en 2018 (TGAP + traitement) = 96,92€/T (HT)

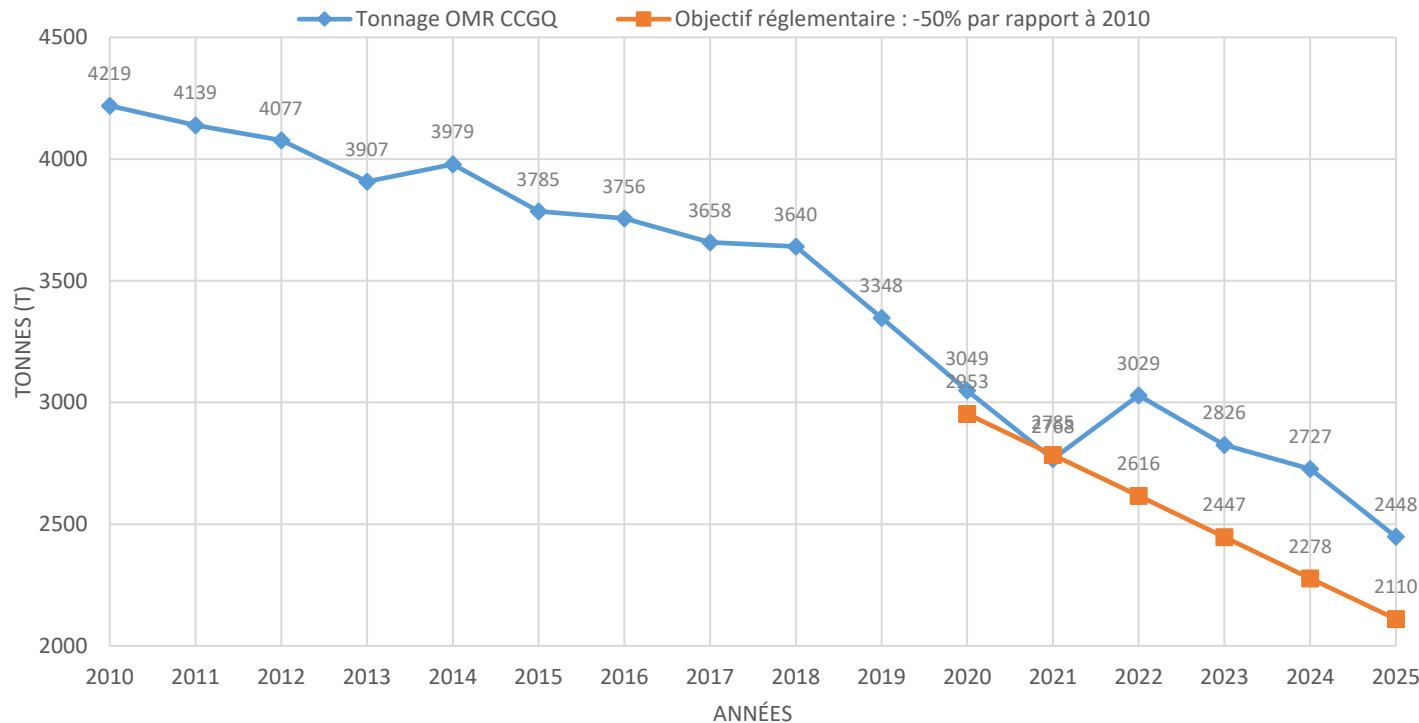
1T enfouie en 2025 (TGAP + traitement) = 200€/T (HT)

1T enfouie TGAP + transport/traitement = 252,48 €/T (TTC)

La dynamique positive de la CCGQ

Des indicateurs qui vont dans le bon sens

EVOLUTION DES TONNAGES OMR

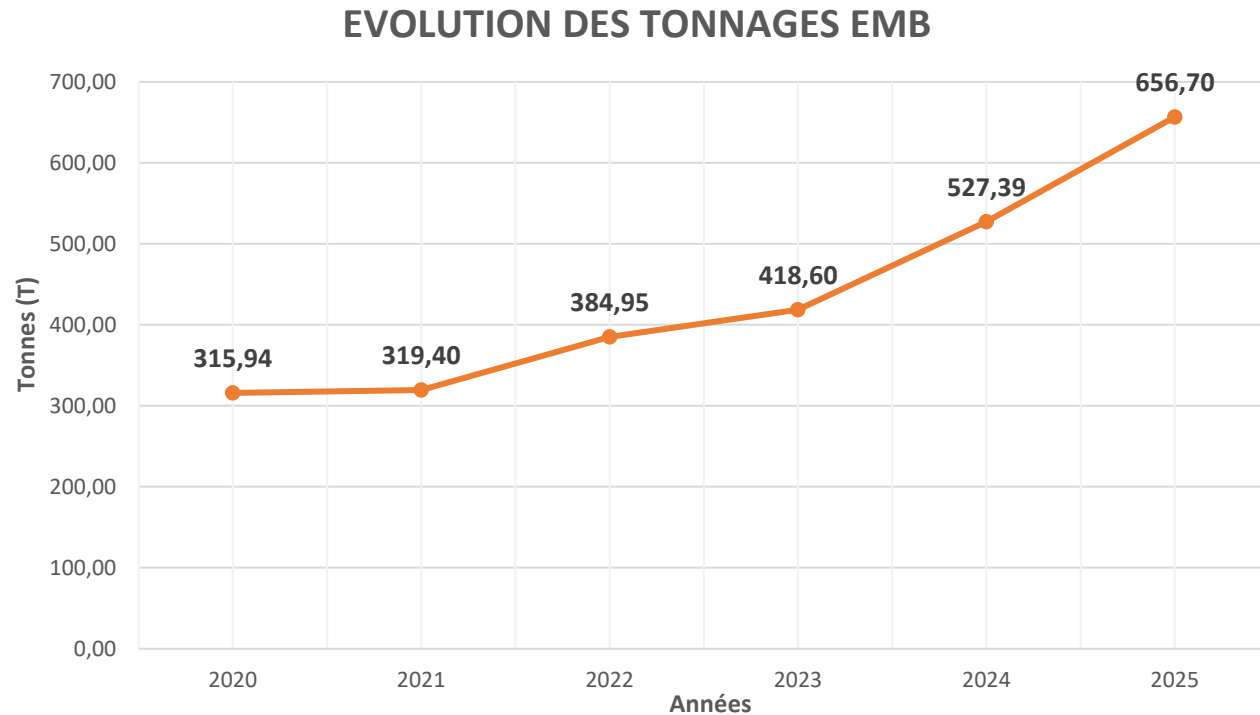


- De 2010 à 2016 (sans tarification incitative) : les tonnages ont diminué, en moyenne, de **1,92%/an**.
- De 2016 à 2025 (démarrage du projet de tarification incitative) : la baisse s'accélère pour diminuer, en moyenne, de **4,65%/an**.
- **2024-2025** : baisse record de **10,23%** en un an suite à l'installation des contrôles d'accès, incluant dépôts en pied de conteneurs et erreurs de tri (depuis 2021).

👉 La réduction s'est accélérée depuis la mise en œuvre de la TI !

La dynamique positive de la CCGQ

Des indicateurs qui vont dans le bon sens



- Une ↗ des tonnages collectés de près de 108 % de 2020 à 2025 ;
- Une ↗ des gestes de tri.

un territoire de + en + attractif en termes de fréquentation touristique



👉 Adaptation des fréquences de collecte pour tenir compte de la forte affluence !



Bilan ouvertures OM 2025

- **4,4% des ménages (382) hors forfait** verraient leur redevance **augmenter de 30%**, dont :
 - **2,2% (207)** avec une **hausse de 50 %** ;
 - **1% (98)** avec une **hausse de 100 %**.

● Concernant les **20,72% de ménages** n'ayant **jamais déposé**, ce groupe comprend :

- des ménages utilisant exclusivement la **trappe petits déchets** ;
- des **résidences secondaires** qui n'ont pas fréquenté le territoire ;
- une part très marginale de foyers en **opposition à la TI**.

BILAN DES OUVERTURES DE CONTENEURS SEMI-ENTERRÉS OMR PAR LES PARTICULIERS EN 2025

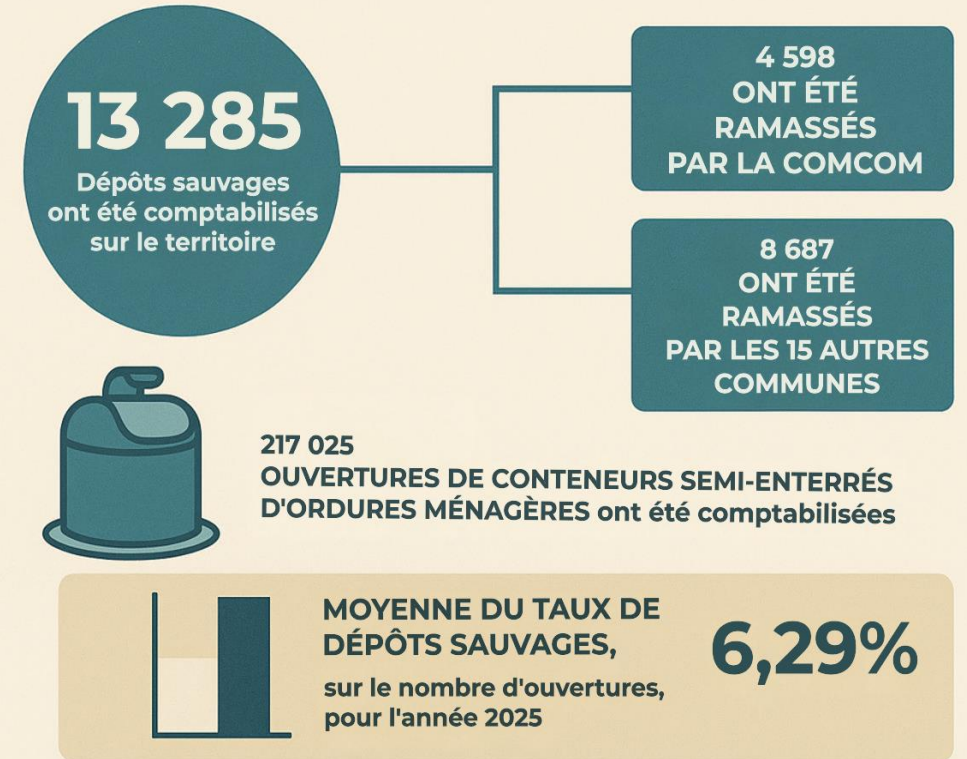


Dépôts sauvages et ouvertures bilan 2025

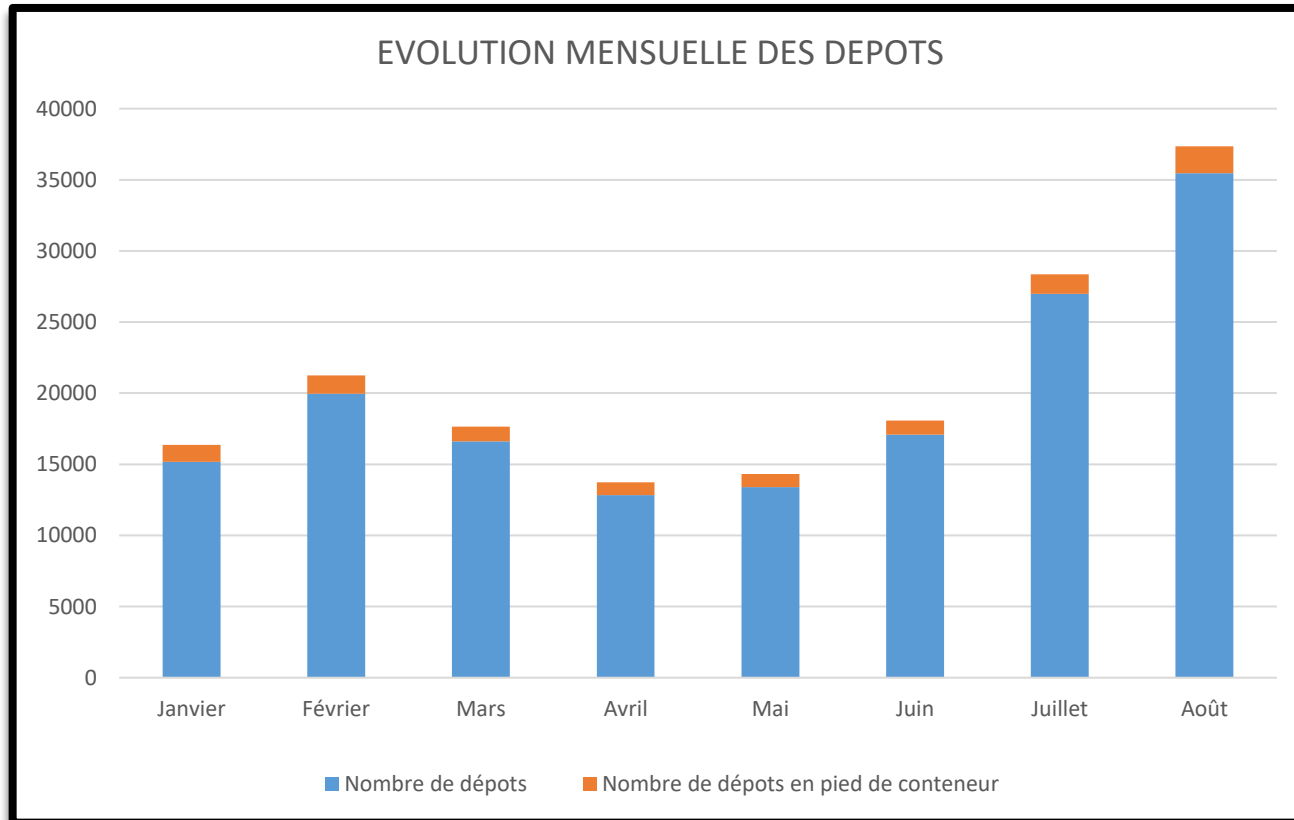
Evolution globale

- **Effet tourisme/saison** : en été, le nombre total d'ouvertures explose (juillet-août), ce qui démontre une adhésion au système et ce qui fait mécaniquement baisser la part des dépôts sauvages malgré un volume absolu élevé (août : 1900 dépôts).
- **Saisonnalité marquée** : Hiver : 6,86 % (plus élevé) – Printemps : 6,65 % – Été : 5,44 % (plus bas) – Automne : 6,20 %.
- C'est en novembre que l'on constate le moins de dépôts sauvages (767).

DÉPÔTS SAUVAGES SUR LE TERRITOIRE DU GUILLESTROIS QUEYRAS EN 2025



ESTIMATION DES DEPOTS EN PIED DE CONTENEUR EN 2025



- 🔍 Les **dépôts sauvages** sont comptabilisés et répertoriés mensuellement ;
- La saisonnalité impacte peu le taux d'incivilités (entre 5,1% et 7,8%). Ces incivilités sont très visibles mais ne représentent pas la majorité des comportements.

👉 Certains responsables sont **identifiés** et les frais de nettoyage facturés (130€) !

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Et ensuite, quelles sont les prochaines étapes ?

- **Elaborer des campagnes de communication et des politiques pour :**
- Lutter contre les **idées reçues & contre-vérités** liées à la gestion des déchets (tri « inutile », mélange des flux, coûts supposés...);
- **Reprendre la main sur le récit** face aux perceptions erronées ;
- **Stopper l'augmentation des tonnages en Stations** (Vars et Risoul), à l'instar des stations villages.

Rester optimiste et garder en tête que la très grande majorité des individus jouent le jeu !

Facteurs clés 🏆 :

- **Une implication des élus est indispensable pour s'emparer du projet.**
- **Faire appel aux financements (CITEO, Région, ADEME, ...).**
- **Réfléchir MT-LT : la CCGQ est en transition depuis 10 ans.**
- **Communiquer, communiquer, communiquer !**

Laisser un temps d'adaptation entre chaque changement : *regroupement en PAV, double tambour, verrouillage, facturation.*



11h10-11h40 / SEQUENCE 3

Le nouveau système
d'observation des DMA lancé
par l'ADEME en 2026

Raphaël DOMALLAIN, ORD&EC



Processus d'enquête modifié

Modification du processus d'enquête au niveau national :

- **3 enquêtes annuelles dès 2025**

- Enquête COLLECTE
- Enquête TRAITEMENT
- Enquête COÛTS

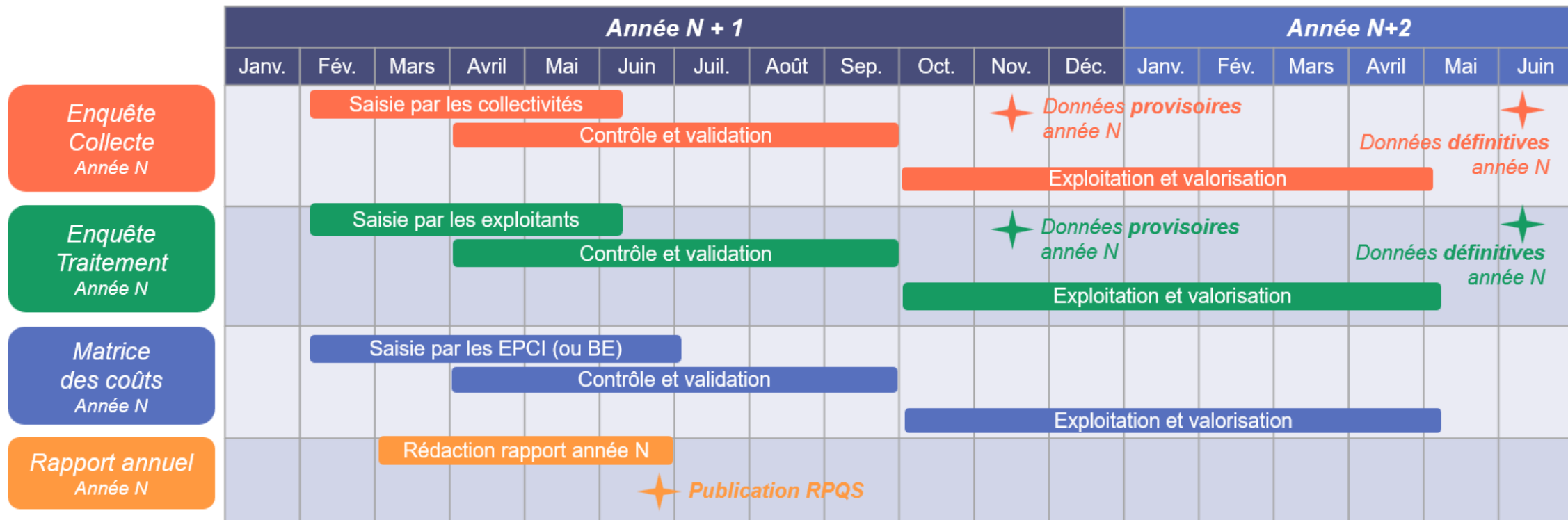
- **Réorganisation du rôle de chacun**

- **Collectivités → Saisie des données d'enquête**
 - Exploitation des données pour le RPQS
- **Observatoires → Coordination régionale des enquêtes**
 - Contrôle et validation des données
 - Exploitation des données pour les besoins régionaux
- **ADEME → Coordination nationale des enquêtes**
 - Exploitation des données pour les besoins nationaux



Calendrier d'observation

- Délais de saisie, contrôle et validation des enquêtes raccourcis
- Une phase de transition de 1 à 3 ans



Nouvelle version de SINOE

Ce qui change avec SINOEv3 :

- 1 portail de saisie (sinoe-dechets.ademe.fr) et 1 portail de données publiques (data.sinoe-dechets.ademe.fr) différenciés
- Compte nominatif obligatoire (accès différent à SINOEv2)
- Saisie des données par acteur (collectivités) uniquement
- Parcours de saisie intuitif
- Correspondance des données de flux entre l'enquête COLLECTE et la matrice des COÛTS

Un véritable tableau de bord pour piloter votre politique déchets

Seules les données d'enquêtes antérieures à 2025 sont consultables sur cette version de SINOE-Déchets.

Le nouveau portail d'entraide, dédié aux Collectivités, Syndicats et Exploitants, est accessible via ce lien : <https://sinoe-dechets.ademe.fr/>

Les identifiants utilisés sur cette ancienne version ne fonctionnent pas sur le nouveau portail. Collectivités, Syndicats et Exploitants : contactez l'assistance pour obtenir vos nouveaux identifiants.

109 euro HT/habitant

En 2020, le coût de gestion des déchets restant à financer par les collectivités est en moyenne de 109 € HT par habitant (coût aidé).



Information : Une montée de version a été réalisée le 27 avril 2026. Les évolutions et corrections sont documentées sur le Centre De Ressources SINOE-Déchets (ressources.sinoe-dechets.ademe.fr). Si vous rencontrez un dysfonctionnement, nous vous invitons à contacter la Cellule Support SINOE via le formulaire dédié : <https://contact.sinoe-dechets.ademe.fr/>

ORDEC Ma Région Sud

Choisir un acteur

Sélectionner

Choisir une année

Sélectionner

Accéder à l'enquête

Accéder aux indicateurs

Import / Export de données

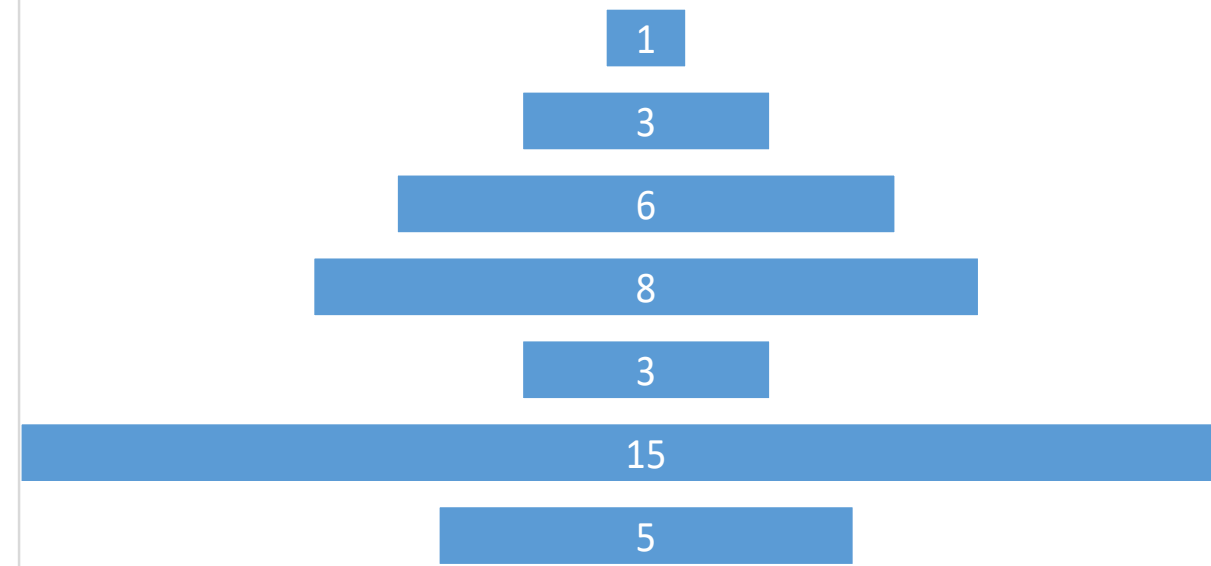
Accéder à l'import / export de données

Organisation pour la région

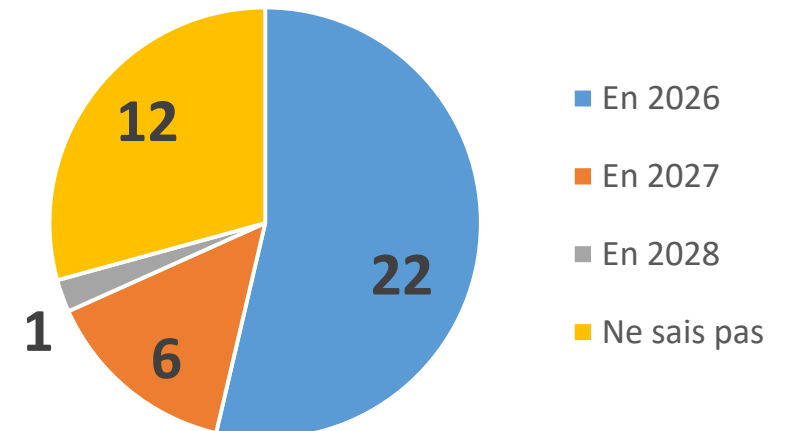
Résultat du sondage : 41 retours

✓ A quelle période vous sera-t-il possible de transmettre le RPQS Déchets (exercice 2025) à l'ORD&EC ?

Avril 2026
Mai 2026
Juin 2026
Juillet 2026
Août 2026
Septembre 2026 (délai réglementaire)
Entre octobre et décembre 2026



✓ Souhaitez-vous tester la nouvelle version de SINOE avec l'accompagnement de l'ORD&EC ?



Organisation pour la région

Accompagnement de l'ORD&EC échelonné sur 3 ans :

- Formation à la saisie de l'enquête COLLECTE dès septembre 2026
 - E-learning réalisé par l'ADEME (durée 3 heures)
 - Séance d'une journée en présentiel pour saisir les données de l'enquête en cours
- Pour toute question contactez nous !
 - Raphaël rdomallain@maregionsud.fr et Céline cgidel@maregionsud.fr



11h40-11h55 / SEQUENCE 4

La mise à jour de l'outil de datavisualisation des données des collectivités régionales

Arthur de CAZENOVE, ORD&EC/REGION SUD





Mise à jour de la datavisualisation DMA

Rappel des objectifs :



A destination des EPCI : Élus et techniciens



Pour se situer par rapport aux objectifs régionaux et nationaux :
SRADDET / AGECE



Pour se situer par rapport aux autres collectivités

Les nouveautés :

- ✓ **Mise à jour des données et indicateurs 2024**
- ✓ **Intégration d'une cartographie dynamique des installations de gestion**

QUIZZ #6

A ce jour, aviez-vous déjà utilisé l'outil de datavisualisation mise en ligne en octobre 2025 ?



⊠ Oui

⊠ Non





Navigation sur l'outil





Projet en cours

Une nouvelle datavisualisation sur les données des installations de traitement

- **A destination des collectivités, entreprises et administration**
- **Suivre les évolutions par type de traitement**





**Les mots de la fin et
les remerciements !**



QUIZZ #7

Dans le fil de discussion, racontez-nous svp :

- comment vous avez vécu cette 10^{ème} Rencontre ?
- et quels sont vos besoins pour de futures Rencontres 😊?





21 mai 2026
(RARE)



2^{eme} semestre
2026
(ORD&EC)



Prochains événements

RED#17 – Comment mesurer le déploiement des stratégies territoriales de prévention et de tri à la source des biodéchets alimentaires ? (visioconférence nationale piloté par RARE/ORD&EC/ODEMA)

- ✓ **Que reste-t-il dans nos poubelles ? (ORD&EC) – 01/10/26**
- ✓ **Comment gérer les déchets de la restauration des établissements hospitaliers ? – 29/09/26**
- ✓ **GT#2 Communauté régionale Biodéchets alimentaires – 05/11/26**
- ✓ **GT#15 Communauté régionale BTP Circulaire – 06/11/26**
- ✓ **Comment la datavisualisation permet de suivre les flux ?**
- ✓ **Comment stabiliser le modèle économique des structures de réemploi ?**
- ✓ **Comment favoriser le reconditionnement des outils numériques à l'échelle régionale ?**

Les Infos supplémentaires

Améliorer la connaissance www.ordeec.org



Le portail reseau-prec.org l'outil numérique dédié à la Plateforme Régionale de l'Economie Circulaire. Il s'agit d'un portail informatif et participatif.

- agenda
- Inscription à Newsletter
- Publiez une actualité ou un évènement



Communautés **BIODECHETS** et **ACTEURS DU BTP EC** sur la plateforme numérique RESEAU PRECI. ORG :

- Ressources documentaires
- Forum



Partage d'expérience www.lifeipsmartwaste.eu



Les Contacts



REGION SUD/ORD&EC

Arthur de CAZENOVE

adecazenove@maregionsud.fr

ORD&EC

Raphaël DOMALLAIN rdomallain@maregionsud.fr

Céline GIDEL cgidel@maregionsud.fr



MERCI
de participation
et de votre attention

